

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 3 Août 2021

Nombre de conseillers		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

Légalement convoqués par Monsieur DENIAU Joël, Maire, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire le 3 Août 2021 à 19 heures dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Date de la convocation
23 Juillet 2021
Date d'affichage
23/07/2021

Présents : M. DENIAU Joël, Maire, Mmes : ANTONELLO Angély, BANNIER Sandra, HENTZIEN Emilie, VANDEVILLE Christèle, MM : DEVOS Dominique, LEPOITTEVIN Yann, SOBALAK Stéphane, SÉNÉCHAUD Lucien

Excusés et avaient donné pouvoir :

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : ANTONELLO Angély

2021031 – Cimetière de Morand - Règlement intérieur

Vu la loi N° 82-113 du 02 Mars modifiée, relative aux droits des communes, des départements et des régions, Vu l'article L. 2122-22 8° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 25 mai 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nécessité de mettre en place un règlement du cimetière suite aux nouvelles réglementations, et notamment la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Considérant que le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, d'établir un règlement du cimetière conforme aux nouvelles réglementations,

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- APPROUVER le règlement municipal du cimetière tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- AUTORISER le Maire à signer ledit règlement et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

A MORAND, le 05/08/2021



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 05/08/2021
et publication ou notification du 05/08/2021